

Université Paris 1 – Panthéon-Sorbonne

École de Droit de la Sorbonne

Colloque Gérard Lyon-Caen – Paris 1

« Le salaire »

29 septembre 2010 – 9 heures

Amphi III, Panthéon, 2 place du Panthéon, 75005, Paris

(Métro : Odéon ou Luxembourg)

Centre de Recherches en Droit Social/Institut de Recherches Juridiques de la Sorbonne
Master 2 Recherche de Droit social

Colloque soutenu par l'Association Française de Droit du Travail et de la Sécurité sociale

Inscription auprès de François Gaudu (gaudu@univ-paris1.fr)

Programme du colloque

Matin : Théorie du salaire

Sous la présidence d'Arnaud Lyon-Caen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation

Le salaire dans les écrits de Gérard Lyon-Caen.

Pierre Rodière, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne (Paris 1)

De quoi le salaire est-il la contrepartie ?

Gérard Couturier, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne (Paris 1)

Vivre dignement de son travail : entre salaire et revenu garanti.

Pierre-Yves Verkindt, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne (Paris 1)

Après-midi : Montant du salaire

Sous la présidence de Jean-Denis Combrexelle, Directeur Général du Travail.

Le salaire et la hiérarchie des normes.

François Gaudu, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne (Paris 1)

L'évitement du salaire.

Jean-Pierre Chauchard, Professeur à la Faculté de droit de Nantes

À travail égal, salaire égal.

Jean-Emmanuel Ray, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne (Paris 1)